

FICHE INSCRIPTION SAISON 2019/2020



NOM		
PRENOM	Date de naissance
ADRESSE		
CODE POSTAL	COMMUNE
COURRIEL :		Nationalité(s) :

LICENCE ET COTISATION : Le montant de la licence est exigible le jour de l'inscription. Une notice définissant les garanties est mise à disposition à l'affichage, au club.

CERTIFICAT MEDICAL : La licence ne peut être délivrée que sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escrime à la date d'inscription valable 3 ans à la date de rédaction. **Les certificats délivrés la saison passée restent valables.**

Pour des raisons pratiques, il vous est demandé de déposer 3 chèques distincts : Licence /cotisation/matériel
Règlement par chèque à l'ordre des : SRC Escrime contre reçu ou par virement.

	MONTANT
Licence +assurance	
Cotisation date du ou des chèques	
Location Matériel	
TOTAL	

Le chèque de cotisation peut être réglée en 3 fois)

MONTANT DE LA LICENCE + ASSURANCE

	Baby escrime M5 à M6	Poussins M9	Pupilles à vétérans M11 et +	Compétiteur
Option P	24,80 €	46,80 €	59,80 €	65,80 €
Option O	25,00 €	47,00 €	60,00 €	66,00 €
Option +	26,60 €	48,60 €	61,60 €	67,60 €

MONTANT DE LA COTISATION POUR LES ENTRAÎNEMENTS

	Moins de 20 ans		- 20 ans et + 20 ans			
	Cotisation de base	Cotisation familiale	Cotisation de base		Cotisation familiale	
			-20 ans	+20 ans	-20 ans	+20 ans
Baby Escrime (nés de 2013 et 2012)	330 €	255 €				
Débutant et compétiteur nés en 2011 et avant			410 €	480 €	350 €	420 €
Loisir, corporatif 1 séance par semaine			330 €	375 €		
Universitaire 1 séance par semaine			330 €	375 €		

Cette cotisation donne droit à 2 séances/semaine sauf Baby escrime et Loisir

MONTANT DE LA LOCATION DE MATERIEL : 90 €

Conditions de participation aux compétitions :

- Sur avis du Maître d'armes
- Les frais d'inscription aux tournois sont à la charge du tireur, y compris les frais d'hébergement et transport **(sauf senior équipe 1 sous contrat).**
- Tout compétiteur devra acquérir son arme et une tenue complète réglementaire

Colmar, le (Signature du licencié ou de son représentant légal)